

Journées d'étude des 14 et 15 décembre 2020 Appel à communication

Terres australes et antarctiques françaises :

de la Nouvelle Amsterdam à la terre Adélie,
archives du bout du monde



Terres australes et antarctiques françaises : de la Nouvelle Amsterdam à la terre Adélie, archives du bout du monde

Dans le cadre du 65^e anniversaire de la loi du 6 août 1955 portant statut des Terres australes et antarctiques françaises, les Archives nationales et la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises proposent deux journées d'étude, les 14 et 15 décembre 2020, organisées au siège des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. Un appel à communication, ouvert à tous, est lancé.

APPEL À COMMUNICATION

Contexte

La loi n° 55-1052 du 6 août 1955 accorde l'autonomie administrative et financière à un nouveau territoire d'outre-mer : les Terres australes et antarctiques françaises [TAAF].

Les archipels et îles subantarctiques Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, et la Terre Adélie en Antarctique deviennent ainsi les quatre districts d'un territoire à l'isolement et à l'éparpillement extrêmes, avec la particularité supplémentaire de n'avoir aucun habitant permanent. Hors du champ géographique et temporel de la loi de 1955, et donc des présentes journées d'étude, les îles Éparses formeront en 2007 le 5^e district des TAAF.

Approchés pour certains par les hommes dès le xvi^e siècle, ces territoires sont marqués par un temps de conquête au nom d'un souverain. Puis les particularités de ces espaces naturels, quasiment vierges de tout contact humain, suscitent le temps des revendications politiques et des espoirs économiques.

Si les enjeux de régulation économique puis stratégiques nécessitent la définition d'un mode de gouvernance adapté et la fixation d'un cadre juridique, la recherche et la conservation vont, en parallèle à la nécessité d'un encadrement strict des activités de pêche dans les Australes, conduire à l'élaboration d'un cadre réglementaire assurant la conciliation entre activités humaines et protection de l'environnement, en accord avec les engagements internationaux pris par la France.

Objectifs

Il existe aujourd'hui des fonds d'archives publiques et privées importants sur ces champs géographiques, historiques, scientifiques et politiques des TAAF. L'objectif multiple de ces journées d'étude sera de valoriser l'existence de ces fonds d'archives, d'en mesurer le potentiel, d'encourager la recherche pour documenter les histoires du territoire et des missions, et de faciliter l'émergence de nouveaux travaux et documents.

Ce sont en effet plusieurs histoires qui se jouent en même temps :

- ◇ celle de territoires définis tant par le physique que par le symbolique ;
- ◇ celle d'une institution fruit de la volonté publique, dont le champ de compétences, les personnels, les pratiques et les moyens évoluent au gré des textes normatifs, des nouvelles priorités, du stratégique à la recherche scientifique et à la conservation ;
- ◇ celle des expériences qui y ont été menées et des avancées technologiques que ces dernières ont permises et qui n'auraient peut-être pu avoir lieu dans un autre cadre ;
- ◇ celle des hommes et des femmes marqués dans leur cœur et dans leur chair par leur passage sur ces territoires, sources d'inspiration et d'un imaginaire dont les limites ne sont toujours pas identifiées.

Axes d'études

Quatre axes ont été définis, autour desquels se déclineront les journées d'étude par demi-journées organisées entre contributions et tables rondes :

I. De la découverte à l'exploitation, histoire d'implantations humaines

Quels événements majeurs ont marqué l'histoire des îles subantarctiques et de la terre Adélie ? Comment les activités anthropiques ont-elles façonné/affecté ces territoires ?

II. Des territoires à l'entité juridique

Quelles ont été les grandes étapes politiques et juridiques permettant d'arriver à la création sui generis du nouveau territoire d'outre-mer des TAAF en 1955 ? Quels furent les enjeux et les problématiques spécifiques en terre Adélie ? Le statut actuel est-il adapté aux missions de la collectivité ?

III. Un observatoire du monde

Les îles Australes et la terre Adélie possèdent un patrimoine naturel unique et une situation géographique exceptionnelle : comment les politiques publiques de recherche et de conservation s'y sont-elles déclinées ? Quels champs d'études et de gestion ont émergé et comment ont-ils évolué ?

IV. Terres rêvées, terres vécues

Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, terre Adélie : autant de noms qui furent sources d'inspiration depuis leur découverte. Entre mission et sacerdoce : quelle expérience ceux qui ont vécu leur « rêve » aux TAAF ont-ils rapportée ? Comment cet imaginaire austral ou antarctique s'est-il transformé à travers les siècles ?



Cabane à Crozet, rapport de la campagne 1972-1973. 20010098/86. © Arch. nat.

Format des propositions de projet de communication

Le Comité d'organisation favorisera les projets de communication construits à partir de l'étude de documents (écrit, audio, vidéo, photo) issus de fonds d'archives publiques ou privées.

Les propositions de projet de communication prendront la forme d'un texte de 2000 signes maximum espaces comprises (résumé et liste des sources étudiées), accompagné de 5 lignes de biographie et des coordonnées téléphoniques et électroniques de l'auteur de la communication.

Adresse électronique d'expédition des propositions :
journeesetudes2020TAAF-AN@taaf.re

Calendrier

Délai de réception des projets de communication : **31 mai 2020**

Date limite de réponse du comité d'organisation aux propositions : **30 juin 2020**

Date de réception finale des communications retenues : **15 novembre 2020**

Date des Journées d'étude : **14 et 15 décembre 2020**

Les journées d'étude seront en accès libre, sur inscription obligatoire.

Publication

Les actes des journées d'étude feront l'objet d'une publication en format électronique sur la plate-forme OpenEdition Books.



Archives nationales
Auditorium

59 rue Guynemer
93383 Pierrefitte-sur-Seine
Métro : ligne 13, station Saint-Denis-Université

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Ministère de la Culture
ARCHIVES NATIONALES

